



VILLE DE SHANNON  
Province de Québec

**AVIS PUBLIC**  
**RÈGLEMENTS NUMÉRO 614-19 ET 632-19**

**AVIS DE PROMULGATION**

**À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON :**

**AVIS PUBLIC** est donné par le soussigné, Directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, les règlements suivants :

**614-19 Règlement sur le traitement des élus municipaux, abrogeant et remplaçant le Règlement 386 et toutes ses modifications subséquentes**

**632-19 Règlement complémentaire sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés et autres dispositions relatives aux compétences municipales, abrogeant et remplaçant le Règlement 619-19**

Les intéressés pourront consulter lesdits règlements sur le site Internet à [www.shannon.ca](http://www.shannon.ca) ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au vendredi entre 8h30 et 12h et entre 13h et 16h ;

Lesdits règlements entreront en vigueur conformément à la Loi.

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

JE, soussigné, Sylvain Déry, directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint de la Ville de Shannon, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, le 13 septembre 2019, conformément à la Loi.

**FAIT À SHANNON, QUÉBEC CE 13<sup>e</sup> JOUR DE SEPTEMBRE 2019**

Le directeur général adjoint, greffier et trésorier adjoint,  
Me Sylvain Déry, avocat, M.B.A. Adm. A, OMA